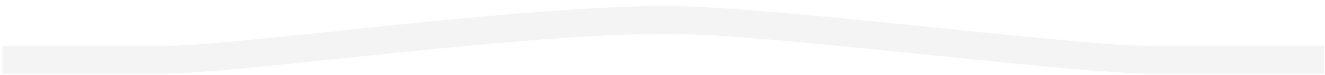


École municipale de musique



INFORMATIONS PRATIQUES

L'école municipale de musique de Thoiry est un établissement culturel public et spécialisé dans l'enseignement de la musique instrumentale et de la pratique vocale. Elle est régie de la ville de Thoiry qui entend ainsi apporter son concours à la découverte, la pratique et la promotion de la culture musicale auprès de ses administrés.

Il y est proposé un enseignement destiné à tous les publics, qu'il soit débutant ou non.

Par un enseignement adapté, l'école municipale de musique favorise le développement de la pratique amateur et constitue pour les élèves une véritable porte d'entrée vers les conservatoires de musique municipaux ou départementaux.

Affiliée à la Fédération Musicale de l'Ain (FMA), échelon départementale de la Confédération Musicale de France (CMF), l'école municipale de musique s'attache au respect des préconisations nationales et fédératives et inscrit son action dans le champ défini par le schéma départemental de développement des enseignements artistiques mis en œuvre par le département de l'Ain.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants diplômés et qualifiés.



L'école municipale de musique démarre ses activités début septembre et se termine avec la fin de l'année scolaire. Il n'y a pas de cours en période de vacances, ni les jours fériés, sauf arrangement particulier et ponctuel avec les professeurs.

Afin de vous informer, le secrétariat, situé à l'école municipale de musique est ouvert :

- Lundi 8 h – 12 h / 14 h 30 – 19 h
- Mardi 8 h – 12 h / 14 h – 16 h
- Mercredi 8 h – 12 h / 14 h – 16 h
- Jeudi 8 h – 12 h / 14 h 30 – 19 h

Inscriptions 2024-2025

Les inscriptions débutent le 13 mai 2024



LES ACTIVITÉS

Éveil musical

- Éveil 1 : 4 ans
- Éveil 2 : 5 ans
- Éveil 3 : 6 ans

Formation musicale

- Élève débutant
- Élève poursuivant le solfège à Thoiry
- Élève ayant déjà fait du solfège dans une autre école
- Formation musicale adulte

Les instruments

- Baryton
- Basson (en attente de professeur)
- Clarinette
- Cor d'harmonie
- Flûte traversière
- Guitare
- Hautbois
- Percussions
- Piano

- Saxophone
- Technique vocale
- Trombone
- Trompette

Les pratiques collectives

- Atelier Jazz
- Chorale enfant et adulte
- Ensemble adulte
- Musique de chambre
- Orchestre junior (à partir de la 2^e année d'instrument)

Partenariat

[Chéquier jeunes 01](#)



Contact

École municipale de musique



9, rue du Breu
01710 Thoiry



[04 50 41 28 22](tel:0450412822)

Direction: M. Denis Tournebize



denis.tournebize@mairie-thoiry.fr

Secrétariat de Direction – Régisseur : Mme Sophie PERA



ecoledemusique@mairie-thoiry.fr

En savoir +

[Règlement intérieur](#)

[Grille tarifaire](#)

[Formulaire d'autorisation du droit à l'image pour mineur](#)

[Formulaire d'autorisation du droit à l'image pour majeur](#)

Téléchargement

Inscriptions année

2023-2024

[Fiche d'inscription 2023/2024](#)

[Mode d'emploi de l'école municipale de musique 2023/2024](#)

Inscriptions année

2024-2025

[Fiche de pré-inscription 2024/2025](#)

Mode d'emploi de l'école municipale de musique 2024/2025

En chiffres



20

disciplines enseignées



8

professeurs



200

élèves de 4 à 75 ans